

Conditions d'admission.

Cette formation complémentaire est principalement destinée aux jeunes diplômés du Brevet des Métiers d'Art Ebénisterie (BMA). Elle est également accessible aux jeunes ayant

une formation en ébénisterie (CAP).

L'admission se fait sur dossier scolaire, un entretien peut être organisé fin juin pour les dossiers retenus.



PORTES OUVERTES
22 et 23 mars 2024

L'admission en FCIL Préservation et Entretien du Patrimoine vous donne le statut de lycéen ; cela signifie que vous êtes soumis à l'application du règlement intérieur sans dérogation.

L'accueil en internat est ouvert aux élèves de FCIL. Cependant nous attirons votre attention sur le fait que le règlement d'internat est le même pour tous nos élèves, quel que soit leur niveau d'étude (CAP, BMA ou Bac Pro) ou leur âge : heures d'études et de coucher obligatoire.

Dossier de candidature :

À télécharger sur le site du lycée et à remettre au plus tard à la mi-juin au :

Lycée des Métiers d'Art Bertrand Du Guesclin,
50 rue Pierre Allio, 56400 Brec'h - Tél. 02 97 24 06 53.

www.lycee-duguesclin.fr

LYCÉE DES MÉTIERS D'ART DU GUESCLIN



"DEVENEZ RESTAURATEUR DU PATRIMOINE !"

Formation complémentaire en 1 an

**Accessible aux jeunes ayant une formation
en Ébénisterie (CAP et/ou BMA)**

Préservation et Entretien du Patrimoine.

(option : mobilier et objets en bois).

Cette Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) Préservation et Entretien du Patrimoine est destinée aux jeunes qui souhaitent se spécialiser pour œuvrer aux travaux de préservation et d'entretien du patrimoine, essentiellement mobilier et objets en bois.

Le métier.

Le restaurateur du Patrimoine est responsable de la bonne préservation de l'œuvre qui lui est confiée. La survie de celle-ci dépend en grande partie des mesures qu'il va prendre. Pour cela l'apprentissage de la pratique est prioritaire pour acquérir le contrôle parfait de la main et comprendre les techniques d'autrefois comme celles d'aujourd'hui. Il doit également être capable de situer la valeur documentaire d'un objet par une approche historique.

Une formation scientifique est indispensable, elle permet de comprendre les matériaux constitutifs d'un meuble, leurs inter-relations, leur mise en œuvre, leur altération et de choisir objectivement les produits et les techniques qui doivent être mises en œuvre.

Objectif de la formation.

Préparer l'insertion professionnelle, permettre une éventuelle poursuite d'études (DN MADE / Diplôme National des Métiers d'Art et du Design), entrer à l'INP.



Formation au lycée.

La formation est organisée au lycée sous forme de modules (3 périodes au lycée : 18 semaines soit 450 heures).

Les études sont orientées vers :

- l'appropriation des grands principes déontologiques de la profession,
- l'approfondissement des connaissances acquises dans le champ professionnel durant la scolarité précédente (pratique du métier, culture artistique, technologie, etc.),
- la découverte des techniques anciennes (collage à chaud, vernis au tampon, etc.),
- l'ouverture sur des spécialités connexes (sculpture, dorure, serrurerie, bronzerie, marqueterie, etc...).



Périodes de formation en entreprise.

L'élève effectue des stages de formation obligatoires en entreprise ou milieu artisanal afin de compléter et d'améliorer sa formation, sa connaissance du milieu professionnel et des exigences liées à l'exercice de l'emploi.

(3 périodes de formation en entreprise : 18 semaines soit 630 heures).

Cette formation en entreprise doit permettre au stagiaire :

- d'apprendre à travailler en situation réelle,
- de découvrir l'entreprise dans ses fonctions, ses contraintes et ses structures,
- de s'intégrer à une équipe de professionnels,
- de développer ses capacités d'autonomie et de responsabilité.

